

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

- Suite au jugement du 13 février 2025
du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES - **EN UN SEUL LOT**
Sur la Commune de **NIMES** (30), dans l'ensemble immobilier dénommé
« LES JONQUILLES », Rue Léo Larguier, cadastré :
Section HI n° 447 « 3 RUE LEO LARGUIER » pour 20a73ca, Section HI n° 449
« RUE LEO LARGUIER » pour 02a20ca, Section HI n° 451 « 2 RUE LEO LARGUIER »
pour 69a94ca ; APPARTEMENT TYPE F4 de 68,39 m² (LOT 213) CAVE (203)

SUR LA MISE A PRIX DE : 20.570 €

(VINGT MILLE CINQ CENT SOIXANTE-DIX EUROS), OUTRE LES CHARGES
Adjudication fixée à l'audience de surenchère des ventes du
Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES,
au Palais de Justice, Boulevard des Arènes, du :

JEUDI 12 JUIN 2025 à 9H30

Visite des lieux assurée par la SCP TARDY & DAUZET
Commissaires de Justice à BAGNOLS SUR CEZE (Tél. 04.66.89.52.18)
Le mardi 3 juin 2025 de 9h00 à 10h00

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NIMES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 €.

A la vente des biens ci-après : Sur la Commune de NIMES (30), dans l'ensemble immobilier soumis au statut de la copropriété dénommé « LES JONQUILLES » : Rue Léo Larguier, cadastré Section HI n° 447 pour 20a73ca, n° 449 pour 02a20ca et n° 451 pour 69a94ca, consistant en les lots suivants : LOT NUMERO DEUX CENT TREIZE (213) : Un appartement de type F4 au 1^{er} étage du bâtiment K, 10 rue Léo Larguier Avec les 54/1000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales et les 97/1000^{èmes} des parties communes particulières au bâtiment K. LOT NUMERO DEUX CENT TROIS (203) : une cave au sous-sol du bâtiment K. Avec les 2/1000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales et les 5/1000^{èmes} des parties communes particulières au bâtiment K. Les lieux sont inoccupés. Lesdits biens ont été saisis à la requête du Syndicat de la Copropriété « LES JONQUILLES », dont le Siège Social est sis : 2 Rue Léo Larguier - 30000 NIMES, représenté par son Syndic

en exercice, la société H4 IMMOBILIER, dont le Siège Social est : 19 Boulevard Amiral Courbet - 30000 NIMES, SAS immatriculée au RCS de NIMES sous le n° 824 677 033, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit Siège. Ayant pour Avocat, la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Avocats au Barreau de NIMES, y demeurant : 28 rue Ruffi - 30000 NIMES. Par jugement du 10 octobre 2024, lesdits biens ont été adjugés à Madame et Monsieur LOUAH moyennant le prix de 18.700 €, outre les charges. Une surenchère du dixième a été formée par Madame Florence FERRACCI suivant acte du Greffe en date du 21 octobre 2024 dénoncé par acte d'Avocat à Avocat du 21 octobre 2024. En conséquence, il sera, à la requête de Madame FERRACCI, ayant pour Avocat la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Avocats au Barreau de NIMES, procédé à une nouvelle adjudication desdits biens sur la mise à prix de 20 570 €. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES (RG n° 23/00035). Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Avocat poursuivant la vente en son Cabinet 28 Rue Ruffi à NIMES (Sites internet : www.ergaomnes-avocats.fr ; www.avoventes.fr)